

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 12 décembre 2013 à 19 h à la salle du conseil, située au 135 rue Principale, à Sainte-Claire.

Sont présents : Mme Denise Dulac, mairesse
M. Dany Fournier, directeur général & secr.-trésorier
Mme Guylaine Aubin, conseillère
M. Luc Vaillancourt, conseiller
Mme Claudia Morin, conseillère
M. Jean-Marc St-Jean, conseiller
M. Clément Pouliot, conseiller

Est absent : M. Gaston Fortier, conseiller

1. Ouverture de la séance

Les membres du conseil constatent et mentionnent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, article 153, aux membres du conseil qui ne sont pas présents pour l'ouverture de la présente séance extraordinaire.

2. Lecture et adoption de l'ordre jour

Considérant que l'ordre du jour de la présente séance porte uniquement sur les prévisions budgétaires 2014;

293-2013 Il est proposé par Mme la conseillère Guylaine Aubin et résolu unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. Adoption des prévisions budgétaires 2014 et du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

294-2013 Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc St-Jean et résolu unanimement par les conseillers que les prévisions budgétaires 2014, démontrant des revenus et des dépenses de 4 503 859 \$, ainsi que le programme triennal d'immobilisations, soient acceptés tels que présentés. Le taux de la taxe foncière 2014 passe de 0,89 \$/100 \$ d'évaluation à 0,92 \$. Les autres tarifs et compensations demeurent inchangés.

4. Levée de la séance

295-2013 Il est proposé par M. le conseiller Clément Pouliot et résolu que l'assemblée soit levée.

Dany Fournier, OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier

Denise Dulac, mairesse